

Granges-Marnand

1990

Quand un Gruyère court le monde!

Chaque année, l'Union suisse du commerce de fromage à Berne sélectionne les meilleurs fromages du pays qui participent en automne au «Championnat du Monde».

Et cette année, c'est un Gruyère fabriqué à Granges-Marnand par M. Jean-Michel Rapin, maître-fromager et patron de la Laiterie de Granges qui a les honneurs de la sélection, comme meilleur Gruyère du pays, production 1989.

Le fromage de Granges a obtenu 19,38 points sur 20. Bravo!

Ainsi dans quelques semaines, une meule va prendre le chemin des USA afin de participer au concours international devant primer les meilleurs fromages du monde.

Nous félicitons Jean-Michel Rapin pour cet honneur qui est un bel hommage à son savoir-faire et au sérieux de son travail.

rc



Ah! elle a tenu bon cette dernière couronne. Quelle joie pour Jean-Michel Rapin.

Lettre de lecteur

1991

Pas provoquer des changements profonds

Dans le vaste débat qui a été lancé en Suisse, suite notamment au rapport Arnold, nous présentons quelques réflexions de jeunes acheteurs de lait.

Nous sommes bien d'accord pour défendre les mêmes buts soit:

- qualité du produit fini;
- entreprise du type familial;
- entreprise respectueuse de l'environnement;
- peu de transport et écoulement sur place des sous-produits;
- coûts de production compétitifs.

Nous avons par contre de sérieux doutes sur les moyens proposés pour atteindre ces buts:

- augmentation des quantités de lait et donc du transport;
- la fabrication en deux ou plusieurs charges;
- le ramassage du lait à la ferme après refroidissement du lait du soir à basse température.

Ce sont autant de risques im-

portants qui seront repercutés directement sur la qualité du produit fini. Il n'existe l'ailleurs pas d'essai concluant dans ces domaines.

La protection de l'environnement est une réalité que nul ne peut négliger aujourd'hui. Dans ce sens les regroupements entraînent une augmentation des transports du lait et souvent aussi du petit-lait.

Quand au prototype de l'entreprise familiale, il nous semble évident que ce n'est pas le rôle des organisations laitières d'en fixer les limites. Chaque acheteur de lait est compétent pour juger de la rentabilité de sa laiterie.

Nous terminons en posant quelques questions: Pourquoi des sociétés les laiteries, comme les nôtres, qui ont entretenu leurs bâtiments avec beaucoup de courage et d'effort ne peuvent-elles plus toucher l'aide financière? Alors que d'autres, qui ont laissé aller sans se

soucier de l'entretien, sont subsidiées pour tout refaire à neuf?

Est-ce qu'il sera toujours possible à un privé de supporter financièrement l'achat de lait de plusieurs millions de kg par année? Est-ce que les marchands de fromage cautionneront toujours de tels achats de lait? Est-ce que ce ne seront pas les organisations laitières qui entretront en lice pour devenir à leur tour acheteurs de lait? Face à l'inquiétude que les réponses à ces quelques questions suscitent parmi nous, nous vous invitons à repenser le problème. Veuillez tenir compte que le marché du gruyère est en bonne santé et qu'il serait extrêmement dangereux pour l'avenir de provoquer des changements profonds.

Jean-Michel Rapin,
Granges-Marnand
Jean-Luc Humbert, Henniez